

Projet de dragage d'entretien au quai de Rio Tinto Fer et Titane inc. à Saint-Joseph-de-Sorel

Dossier : 6211-02-131

Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 28 février au 15 avril 2017

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de dragage d'entretien au quai de Rio Tinto Fer et Titane inc. à Saint-Joseph-de-Sorel* a pris fin le 15 avril 2017. Conformément au mandat qui lui a été confié le 16 février 2017 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 28 février au 15 avril 2017, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Le promoteur, Rio Tinto Fer et Titane inc., souhaite effectuer des travaux de dragage dans le fleuve Saint-Laurent, en face de ses installations portuaires privées situées à Saint-Joseph-de-Sorel, dans le but d'assurer une profondeur sécuritaire pour les manœuvres et l'accostage des navires. La zone visée par les travaux de dragage s'étend sur une longueur de 650 m et une largeur de 150 m représentant une superficie totale de 78 000 m². La profondeur minimale recherchée à la suite des travaux de dragage est de 9,75 m dans les parties ouest et centrale du quai et de 10,7 m dans la partie est.

Les travaux de dragage seraient effectués à l'aide de grues-portiques équipées d'une benne preneuse pour la partie située à proximité du quai et ceux du reste de la zone portuaire le seraient à l'aide d'une drague mécanique à benne preneuse montée sur barge. Ces travaux s'étaleraient sur une période de dix ans soit de 2017 à 2026.

(Extrait du communiqué émis le 28 février 2017)

Les préoccupations soulevées

Aucune préoccupation n'a été soulevée lors de la séance d'information ou à partir de conversations téléphoniques, de lettres, de messages électroniques adressés au BAPE ou dans les registres déposés dans le centre de consultation.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Le Survenant	145, rue Georges, Sorel-Tracy

Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
3 mars 2017	Journal de Montréal	
3 mars 2017	Journal de Québec	
7 mars 2017		Journal Les 2 Rives
14 mars 2017		Journal Les 2 Rives

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
28 février 2017 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques	201	Site Web et compte Twitter du BAPE 1 046 abonnés
21 mars 2017 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 1 061 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 21 mars 2017 à 19 h 30
Lieu	Salle Rivière Richelieu A de l'Hôtel de la Rive 165, chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy
BAPE : Animation	M ^{me} Diane Paquin, directrice des communications
Accueil et prise de notes	M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications
Promoteur	M ^{me} Fariel Benameur, chargée de projet Rio Tinto Fer et Titane inc. M. Jean Lavoie, WSP
Assistance	Aucun citoyen
Durée	30 minutes d'information à l'intention des membres de l'équipe du promoteur

Les relations de presse

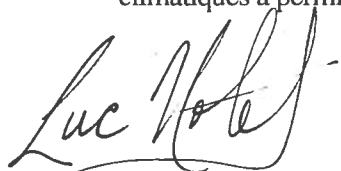
Aucun média n'était présent à la séance d'information du 21 mars 2017.

La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis le 28 février 2017, le site Web de la station radiophonique CJSO 101,7 FM a mentionné la tenue de la séance d'information du 21 mars dernier.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 25 avril 2017

Luc Nolet, conseiller en communication, chargé du dossier

En collaboration avec Diane Paquin, directrice des communications